

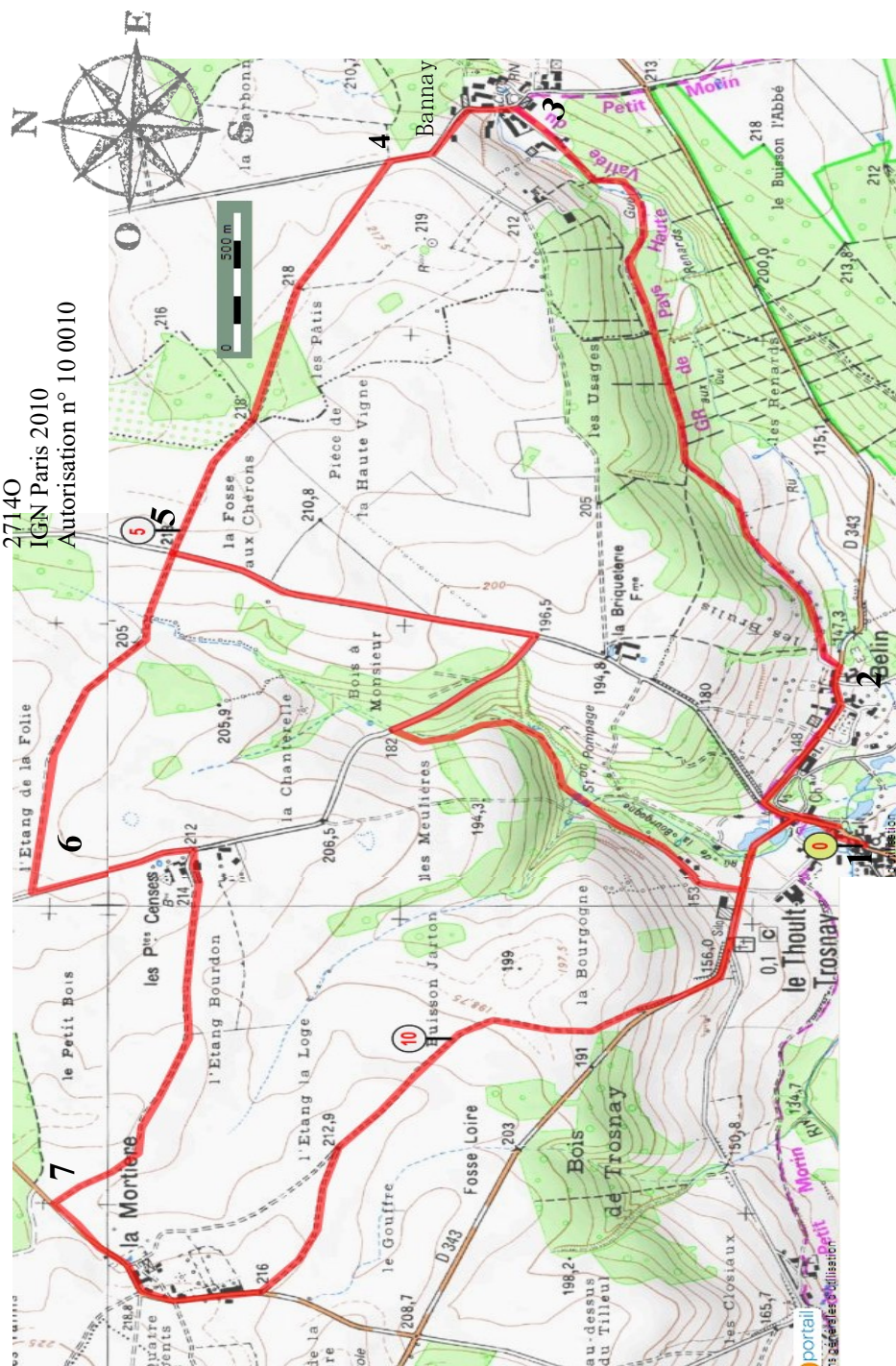
LE THOULT TROSNAY «Vers Bannay et La Mortière»

11,5 km Facile - Environ 3 heures - variante 8km



Extrait des fonds cartographiques

27140
IGN Paris 2010
Autorisation n° 10 0010



- 1 Départ devant l'église, passer sur le pont du Petit-Morin suivre la route en longeant le parc du château, prendre la rue du château sur la droite. Traverser le hameau de Belin.
- 2 A sa sortie emprunter le GR de la Haute vallée du Petit-Morin qui monte à gauche, la signalisation indique la direction de Soizy-aux-Bois. Ce chemin s'appelle aussi le chemin noir, il mène au village de Bannay.
- 3 Arrivé à Bannay prendre la route vers la gauche (il serait dommage de ne pas aller jusqu'au lavoir joliment restauré situé sous l'église). Remonter dans le village jusqu'à sa sortie, laisser la rue des Usages sur la gauche.
- 4 Continuer et prendre le chemin suivant qui part à gauche, celui-ci rentre ensuite dans le bois pour le traverser, c'est le chemin Napoléon.

A la sortie du bois, sur la droite se trouve une borne datant de 1792 avec les 3 lettres : B sur 2 faces pour indiquer Bannay, T vers le Thoult-Trosnay et F vers Fromentières. Continuer en face sur le chemin puis traverser la route allant de Fromentières au Thoult.



Variante: On peut rejoindre directement Le Thoult-Trosnay en prenant cette route vers la gauche et si l'on veut découvrir un charmant chemin en sous bois, reprendre la route à droite qui mène aux Petites Censes. Aussitôt le 2ème pont emprunter le chemin qui part à gauche, le suivre, passer la station de pompage et rejoindre la RD 343.

- 5 Continuer le chemin en face jusqu'à la route venant de La Grange au Prêtre.
- 6 Tourner à gauche jusqu'à Les Petite Censes. Aussitôt l'ancienne ferme tourner à droite et passer entre la propriété et le hangar pour emprunter le chemin qui mène à La Mortière.
- 7 Arrivé sur la D 242 tourner à gauche, traverser le hameau de La Mortière et à sa sortie prendre le chemin à gauche qui va passer sous la ligne électrique et redescendre vers le Thoult Trosnay. Regagner la RD 343 sur la gauche, passer devant l'aire de repos des Gravières qui offre un joli panorama sur le village. Continuer cette route jusqu'au carrefour suivant où l'on rejoint l'église en partant à droite.

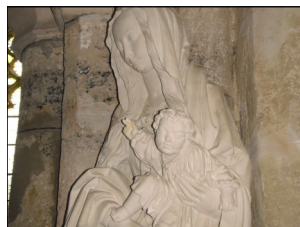
Vers Bannay et La Mortière

Un des plus beaux villages de la vallée du Petit Morin qui compte 103 habitants mais 115 électeurs, preuve de l'attachement de ses occupants en résidence secondaire à cette localité. 6 hameaux appartiennent à cette commune pour lesquels il ne reste quelquefois qu'une seule ferme: Belin, La Briqueterie, La Grange au Prêtre, Les Petites Censes, La Mortière, Trosnay, Les Pisserottes. De nombreuses sources permettent d'approvisionner les villages voisins.



Ce village est un ancien site clunisien. C'est en 1171 que les moines de l'abbaye de Gaye, sous la direction de Cluny, fondent le prieuré Notre Dame qui perdura jusqu'en 1780.

L'église, appelée autrefois Notre Dame du Thoult règne sur la paroisse qui existe depuis 1564. Aujourd'hui c'est l'église St Nicolas, classée



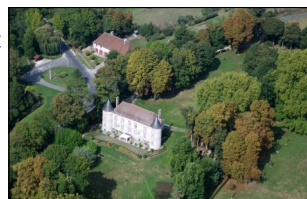
monument historique qui abrite une **Vierge à l'enfant** remarquable.

Ses châteaux:

Le plus ancien est celui de Trosnay dont il ne reste que des vestiges. Le village de Trosnay fut rattaché à la paroisse du Thoult en 1564 qui est devenue commune indépendante à la Révolution et de nouveau rattachée à la commune du Thoult en 1843.

Le domaine de Belin dans la rue du château a été construit en 1802 par Monsieur Destouy, notaire à Montmirail, puis transmis à la famille Merlin dont un des membres fut un personnage politique local.

Le **château du Thoult** situé à droite après le pont du Petit Morin fut construit en 1685 par Lacroix de St Valliers seigneur de Vauchamps.



A Bannay, commune limitrophe, se situent des chambres d'hôtes où vous accueillent **Jean-Pierre et Mugette CURFS**, dans un décor raffiné.



Retrouvez aussi l'artisanat de **MyCrealyd** où Lydia crée des bijoux en pierres semi-précieuses et autres et accessoires en Lithothérapie.

CONSEILS AUX PROMENEURS...pour une randonnée agréable.

Prenez un petit sac dans lequel vous aurez pris soin de mettre votre gourde d'eau, un léger en-cas (barres de céréales...), des protections solaires (lunettes et chapeau), et un vêtement en adéquation avec le temps. Chaussez-vous bien pour éviter les ampoules.

NATURE ET ENVIRONNEMENT

Les chemins sont des propriétés privées au même titre que les champs qui les entourent. Leurs récoltes constituent le revenu des agriculteurs. Merci de ne pas y toucher.

Prévoyez un sac pour vos détrit. Vous le jetterez dans une poubelle une fois revenus en ville.

Ne cueillez pas les fleurs et fruits de façon intempestive.

D'octobre à février, renseignez-vous des **zones de chasse** et évitez-les, portez une tenue visible et soyez vigilants. **Tenez vos chiens en laisse.**

SECURITE,...

Pour des questions de sécurité, hors agglomération, si vous circulez seul, marchez sur le côté gauche de la chaussée face au danger. A partir de 5 personnes, mettez-vous en colonne 1 par 1 et circulez sur le côté droit. Le premier et le dernier de la file doivent porter un gilet fluorescent. Dans tous les cas, longez le bord de l'accotement.

Numéro des secours : Pompiers 18 ou 112 (portable)

RESPONSABILITE

Les chemins empruntés le sont sous la seule responsabilité du promeneur, et ni l'OTMR, ni les communes, ni les Associations Foncières ne sauraient être tenus pour responsables des accidents, incidents, dégradations... de toute nature.

Coordonnées des associations de randonneurs locales :

Club des Randonneurs Montmirailais

Madame Monique MOREL - 06.19.70.43.65

Club Joie de Vivre (section Dynamic' Retraite)

Monsieur Maurice DIOT - 03.26.81.66.20



L'Office de Tourisme de Montmirail et sa Région (OTMR) vous accueille et vous informe toute l'année :

Du 01/10 au 31/03, le lundi, mercredi jeudi et vendredi de 10h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30 - le mardi de 14h00 à 17h30. Fermé le mardi matin, samedi, dimanche et jours fériés.

Du 01/04 au 30/09, le mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 10h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30 - le mardi de 14h00 à 17h30. Fermé le mardi matin, dimanche, lundi et jours fériés.

Le local est situé au 4 place Rémy Petit à Montmirail. Tél : 03.26.81.40.05

Courriel : ot.montmirail51@orange.fr site : www.montmirail-



Document réalisé par l'Office de Tourisme de Montmirail et sa Région, en partenariat avec la Mairie de Le Thoult-Trosnay et la Communauté de Communes de la Brie Champenoise

